Barème d'honoraires

Honoraires sur transaction Calculés sur le prix de vente

Les honoraires sont à la charge de vendeur

Honoraires sur location

	Prestations liés à la constitution du dossier, visite, rédaction du bail.		
	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m²	12 €/m²	10 €/m²	8 €/m²

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m2 de surface habitable (toutes zones)
--	--



3, avenue de la République 78200 MANTES LA JOLIE RCS Versailles : 528 804 925 Titulaire de la carte prof. Gestion n° 774 Garantie Financière de 460000 € Par GALIAN

Barème d'honoraires

Applicable au 30/09/2019

Honoraires de gestion

secteur de MANTES LA JOLIE	(5,47% HT / 6,5% TTC (TVA 20%) sur le loyer charges incluses
secteur de POISSY ET VERNEUIL	(5,47% HT / 6,5% TTC (TVA 20%) sur le loyer hors charges

